

Nous, soussignés acteurs de la société civile représentant organisations en République démocratique du Congo, avons formé une coalition ad hoc, *Mobilisation pour la Sauvegarde de la Souveraineté et de l'Autonomie Congolaise (MOSSAC)*, pour faire part de nos préoccupations au peuple congolais et à ses élus et chefs traditionnels, ainsi qu'à la communauté internationale et aux décideurs du monde entier.

**Une crise existentielle pour la République démocratique du Congo :
Déclaration de préoccupations concernant les négociations actuellement en cours
entre la RDC et le Rwanda, sous la direction du régime Trump aux États-Unis**

La présente déclaration s'adresse aux entités et groupes cibles suivants :

- * le peuple congolais, ses élus et ses chefs traditionnels ;
- * la communauté internationale et les décideurs du monde entier ; et
- * les parties impliquées dans les négociations en cours concernant un accord de cessez-le-feu et un accord commercial entre la RDC, le Rwanda et les États-Unis.

Aperçu

Le 18 mai 2025, le M23 et l'AFC ont organisé un service religieux à Goma occupée pour célébrer la guerre. Le colonel Kanyami Bwalewa du [M23 a déclaré](#) : « La guerre n'est pas terminée, car nous n'avons pas encore atteint l'objectif. » Cette déclaration intervient malgré [une trêve récemment conclue](#) entre le M23 et la RDC.

Un accord de paix et un accord commercial sont actuellement en cours d'élaboration entre la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et les États-Unis, sous la direction de représentants de l'administration américaine de Donald J. Trump. Cet accord vise à mettre fin au conflit actuel dans l'est de la RDC et à le remplacer par un accord commercial structuré dans lequel le Rwanda et les États-Unis jouent un rôle important dans l'extraction, la transformation, la vente, l'achat ou toute autre utilisation des ressources de la RDC, tandis que des mercenaires américains assurent la sécurité de leurs propres intérêts.

Le 25 avril 2025, une « Déclaration de principes » a été signée à Washington DC par les représentants des gouvernements congolais et rwandais, sous l'égide du secrétaire d'État américain. Cette déclaration a été présentée comme une première étape dans la négociation de l'accord de paix et de l'accord commercial envisagés. Après avoir examiné cette « Déclaration de principes », le MOSSAC craint vivement que l'orientation prise par ces négociations ne finisse par usurper la souveraineté de la RDC sur ses propres territoires, ressources, gouvernance, économie et armée. Nous présentons nos revendications et expliquons nos préoccupations sous les cinq rubriques suivantes :

1. L'Accord négocié doit définir des exigences et des mécanismes de suivi claires qui mettront fin à la violence, au conflit et à l'occupation.
2. L'Accord négocié doit fournir des directives claires pour mettre fin à l'impunité et garantir la justice.

3. L'Accord négocié doit être élaboré à la suite d'un processus démocratique légitime qui donne la priorité à la souveraineté et aux intérêts du peuple congolais.
4. L'accord négocié doit restaurer la souveraineté et l'intangibilité de la RDC sur son territoire, ses frontières, ses ressources et ses relations économiques.
5. L'Accord négocié doit protéger la souveraineté de la RDC sur son armée.

Détails de nos préoccupations

1. L'Accord négocié doit définir des exigences et des mécanismes de suivi clairs qui mettront fin à la violence, au conflit et à l'occupation.

Tous les soldats étrangers non invités et les groupes armés non étatiques financés par l'étranger doivent déposer les armes et quitter la RDC immédiatement, selon un calendrier précis. Aucun autre accord ne pourra être finalisé tant que cela ne sera pas fait.

La résolution 2773, adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 21 février 2025, doit être mise en œuvre par toutes les parties qui y sont nommées. Le Dr Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel, a souligné la nécessité de mettre pleinement en œuvre cette résolution, qui exige un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, appelle le Rwanda à cesser son soutien au M23 et à retirer ses troupes du territoire congolais sans conditions préalables, ainsi qu'à démanteler les administrations parallèles établies dans les zones occupées. Selon lui (et selon nous), il n'est pas nécessaire de conditionner davantage la mise en œuvre de ces mesures, déjà requises par le droit international.

Un mécanisme de surveillance et d'application solide et neutre, indépendant des parties au conflit, doit être mis en place pour faire respecter tout cessez-le-feu et prévenir toute nouvelle incursion armée ou tout préjudice aux communautés locales, à la société civile, aux journalistes, aux élus et aux chefs traditionnels. La Déclaration de principes mentionne la nécessité d'une force d'interposition pour faciliter la mise en œuvre des engagements, mais elle n'aborde pas en détail la composition et le déploiement de ces forces, ni leur capacité à affronter les groupes armés non étatiques. L'absence de clarté concernant un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et une force d'interposition crédible compromettra les efforts diplomatiques ainsi que la mise en œuvre de tout accord. Ces faiblesses laissent le champ libre à des violations répétées des accords adoptés.

Des termes tels que « coopération sur des priorités communes » et « facilitation du retour volontaire et en toute sécurité » manquent de clarté. Cela peut conduire à des interprétations divergentes entre les parties quant à ce qui constitue une coopération adéquate ou un retour volontaire et en toute sécurité. De plus, bien que l'accord mentionne le respect des obligations juridiques internationales, il ne précise pas la nature de ces obligations ni la manière dont elles seront intégrées dans les actions concrètes des participants, ce qui pourrait entraîner un manque de responsabilisation.

2. L'Accord négocié doit fournir des directives claires pour mettre fin à l'impunité et garantir la justice.

Nous nous opposons à tout accord de paix prévoyant une amnistie générale pour les responsables de crimes graves commis par l'une ou l'autre des parties au conflit. Les auteurs et commanditaires des meurtres, des viols de femmes, du recrutement forcé, du pillage et de la destruction des ressources naturelles et de tous les autres crimes doivent rendre des comptes. Un accord de paix qui ignore le besoin de justice et de réparation des victimes pour les crimes actuels et passés ne peut conduire à la paix.

Le Dr Denis Mukwege nous exhorte à tirer les leçons des erreurs passées, soulignant que les accords motivés par des intérêts à court terme n'ont jamais apporté de paix durable. Il plaide en faveur d'une stratégie nationale globale de justice transitionnelle et salue la création par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies d'une commission d'enquête sur les crimes graves commis en RDC.

La justice, et non l'impunité, est essentielle à tout accord entre la RDC et ses occupants illégaux. Maxime Patrick Robert Albert Prevot, chef de la diplomatie belge, a réitéré que son pays a toujours lutté contre l'impunité et a espéré que les responsables des négociations se concentreraient sur la responsabilité, déclarant : « ...il n'y aura pas de réconciliation si le sentiment qui prédomine est celui... d'une impunité à l'égard de celles et ceux qui ont commis des exactions atroces. »

Cet accord omet un point essentiel : la reconnaissance explicite de l'agression rwandaise, bien documentée par l'ONU. Cette omission affaiblit la position congolaise et pourrait, par ambiguïté juridique, légitimer les incursions de Kigali sous prétexte de combattre des groupes armés comme les FDLR. Tous les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes ordinaires perpétrés au cours de l'invasion et de l'occupation armées de l'est de la RDC doivent être traduits en justice, et les décideurs (commandants militaires et responsables civils) en particulier doivent rendre des comptes.

Les enquêtes déjà ouvertes par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Cour pénale internationale et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples doivent être menées à bien, avec l'assistance et le passage en toute sécurité des gouvernements congolais, rwandais et ougandais, si nécessaire afin d'évaluer les dommages causés pendant la période d'envahissement et d'occupation, et établir les responsabilités.

Les parties responsables des décisions et de la mise en œuvre de l'invasion et de l'occupation de l'est de la RDC doivent verser des réparations aux personnes et aux communautés lésées pour les dommages subis et pour les pertes en vies humaines, en biens et en revenus dues à l'invasion et à l'occupation. Ces parties peuvent inclure des membres de la communauté internationale ayant fourni des fonds utilisés par le Rwanda pour soutenir l'invasion et l'occupation.

3. L'Accord négocié doit être élaboré à la suite d'un processus démocratique légitime qui donne la priorité à la souveraineté et aux intérêts du peuple congolais.

Le Dr Denis Mukwege a mis en garde contre toute négociation sous la menace des armes, estimant que cela reviendrait à institutionnaliser la loi du plus fort et à légitimer l'agression et l'occupation illégale du territoire congolais. En d'autres termes, la RDC ne doit pas être contrainte de choisir entre la poursuite de la guerre et de l'occupation, d'une part, et un accord commercial défavorable à son peuple, d'autre part. Il faut au contraire lui accorder le temps et l'espace politique nécessaires pour élaborer son propre plan économique fondé sur le contrôle souverain de ses terres, de ses ressources, de son environnement et de sa main-d'œuvre.

La RDC doit élaborer sa propre liste d'exigences, formuler des revendications et se battre pour obtenir ce dont elle a besoin dans tout accord de paix. Elle ne devrait pas dépendre des États-Unis pour élaborer l'accord de paix avec l'aide de quelques politiciens triés sur le volet, d'autant plus que les États-Unis financent et soutiennent le Rwanda et l'Ouganda depuis de nombreuses années.

Un processus clair et convenu doit être mis en place pour garantir la participation des citoyens de la RDC, directement ou par l'intermédiaire de leurs organisations de la société civile, des collectivités locales et des représentants parlementaires, à l'élaboration, à la révision et à l'adoption de l'accord. L'exclusion des groupes locaux, notamment des communautés touchées par le conflit, pourrait compromettre la légitimité et l'efficacité de tout accord adopté. Sans cette participation, les engagements pris dans le cadre de cet accord pourraient se heurter à la résistance des gouvernements ou des populations locales, ce qui pourrait entraver sa mise en œuvre.

L'inclusion de multiples processus (Nairobi, Luanda, Doha) et d'une multitude d'acteurs (gouvernements régionaux, MONUSCO, États-Unis) pourrait compliquer la coordination et la mise en œuvre effective de l'accord.

Les accords de paix signés à l'étranger sans consultation du Parlement menacent directement la souveraineté nationale congolaise. La souveraineté et les ressources du pays risquent d'être cédées à des puissances étrangères, ouvrant la voie à de multiples crises potentielles. Nous appelons les parlementaires à exiger une transparence totale et un débat national, et exhortons le peuple congolais à se mobiliser pacifiquement pour défendre l'intégrité du territoire.

4. L'accord négocié doit restaurer la souveraineté et l'intangibilité de la RDC sur son territoire, ses frontières, ses ressources et ses relations économiques.

L'accord doit renforcer la souveraineté et garantir l'inviolabilité des frontières congolaises contre toute forme d'agression ou d'ingérence étrangère, tout en favorisant un environnement pacifique pour les populations congolaises.

Tout territoire et propriété occupés par, ou sous le contrôle d'entités étrangères non invitées (étatiques ou privées) doivent être restitués à leur(s) ancien(s) propriétaire(s) immédiatement, selon un calendrier précis. Bien que l'accord vise à faciliter le retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), il ne traite pas des conditions nécessaires pour assurer leur sécurité et

leur réintégration. Des questions telles que la restitution des terres, l'accès aux services de base et la réconciliation locale doivent être clarifiées afin de prévenir des conflits futurs et renforcer la cohésion sociale entre retournés et rencontrés.

Le calendrier et le contexte de ces négociations suscitent de sérieuses inquiétudes. Cet accord confère-t-il un vernis de légitimité à un système de blanchiment de minerais, longtemps critiqué, qui permet l'exportation de ressources congolaises sous couvert de minerais rwandais ? Le Rwanda exploite officiellement de l'étain, du tantale et du tungstène. Cependant, le volume des exportations rwandaises semble largement dépasser la capacité de production de ses modestes réserves minérales. Les critiques affirment que ces petites mines constituent une façade pratique derrière laquelle des flux illicites de minerais congolais bien plus importants peuvent être dissimulés et rebaptisés. S'il est signé sans garanties solides, un accord minier entre le Rwanda et les États-Unis pourrait légitimer un système fragile et opaque d'extraction et d'exportation illicites de ressources. Loin de favoriser la stabilité, il pourrait exacerber les dynamiques de conflit, consolider les économies de guerre et affaiblir l'autorité de l'État dans l'est du Congo.

La RDC doit gouverner et gérer ses propres terres et ressources, en toute souveraineté, et peut choisir de conclure ou non des partenariats commerciaux avantageux, sans subir la pression de forces extérieures ayant leurs propres objectifs géopolitiques. Dans le cas des États-Unis, sous la présidence Trump, l'objectif principal est de prendre le contrôle du commerce mondial des minéraux critiques et de réduire l'influence de la Chine. Comme l'a déclaré Massad Boulos, envoyé spécial de Donald Trump pour l'Afrique : « [Notre mission est de promouvoir les intérêts des États-Unis et notre vision du partenariat international.](#) »

Les décisions de la RDC doivent être fondées sur les intérêts nationaux et prises collectivement dans le cadre du processus démocratique congolais, et non par des « compradores » congolais individuels qui concluent des accords avec des entreprises ou des pays étrangers pour accroître leur richesse et leur pouvoir.

Cette Déclaration de principes actuelle est un pacte d'intérêts commerciaux, d'influence et d'exploitation, déguisé en diplomatie en vue d'un accord de paix. Il s'agit d'un accord économique, sécuritaire et géopolitique, soigneusement rédigé au détriment de la souveraineté congolaise. Selon Prince Epenge, figure de l'opposition congolaise et porte-parole de la coalition LAMUKA, « Kagame a obtenu avec l'accord de Washington ce qu'il n'avait pu obtenir par la force des armes au front. »

Les concepts suivants n'ont pas leur place dans un accord de paix :

- Développement hydroélectrique conjoint : Cela signifie que la RDC et le Rwanda construiront et géreront conjointement des barrages et des centrales électriques, mais ces projets seront situés sur des rivières congolaises, tandis que les bénéfices seront partagés, voire dirigés vers Kigali.
- Gestion conjointe des parcs nationaux : Cela signifie que les réserves naturelles congolaises comme PN Virunga ou PN Kahuzi-Biega seront cogérées avec le Rwanda, bien qu'elles soient situées sur le territoire congolais. Cette gestion conjointe cache une manœuvre économique : le PN Virunga recèle des gisements pétroliers potentiels, tandis que le PN Kahuzi-Biega est riche en bois précieux, en or et autres minéraux. Ces

zones sont devenues des cibles déguisées sous couvert de « protection écologique ». Mais derrière l'écologie, ce sont les ressources qui sont contrôlées.

- Chaînes d'approvisionnement en minéraux « transparentes » et « légales » : Autrement dit, des minéraux comme le coltan, l'or, le tungstène ou le lithium seront extraits de RDC, certifiés « propres », puis exportés vers les États-Unis ou l'Europe par le Rwanda, l'un des principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement, même si ce pays ne possède pas ces ressources sur son territoire.
- Implication des investisseurs américains dans le secteur minier : Cela signifie que les grandes entreprises américaines auront désormais un accès direct aux mines congolaises, notamment celles de l'Est. En échange, elles promettent la « sécurité ». Autrement dit, les richesses de l'Est du Congo seront extraites, transformées et exportées grâce à la coopération entre la RDC et le Rwanda, sous la supervision des États-Unis et de leurs mercenaires. Les richesses de la RDC seront désormais partagées avec le Rwanda, légitimant ainsi l'extractivisme illégal rwandais dans l'Est de la RDC.

5. L'Accord négocié doit protéger la souveraineté de la RDC sur son armée.

Le peuple congolais est bien conscient que l'armée congolaise (les FARDC) est dysfonctionnelle et inefficace, en grande partie parce que différentes sections de l'armée prêtent allégeance à des factions rivales, y compris parfois au Rwanda et à ses alliés en RDC.

Aucun mercenaire financé par des gouvernements ou des entreprises étrangères (y compris ceux censés protéger des terres ou des ressources) ne peut opérer sur le sol congolais, car cela permet à ceux qui les paient de les contrôler, ce qui porte atteinte à la souveraineté congolaise. Ce problème est d'autant plus grave que Trump a fait appel à la société de mercenaires dirigée par Erik Prince (ancien de Blackwater, connu pour ses crimes dans les zones de conflit) pour protéger les investissements sur les sites miniers ([voir Reuters du 17 avril 2025](#)). Il recrute déjà des mercenaires parmi les anciens soldats de la Légion étrangère française à cette fin ([voir la newsletter « Africa Intelligence » du 12 mai 2025](#)).

Aucun financement ni soutien matériel étranger, étatique ou privé, ne peut être fourni à des groupes armés non étatiques ni à une section (division, bataillon, etc.) des forces armées congolaises (FARDC, PNC ou ANR).

Outre son caractère illégal, l'intégration collective de rebelles au sein des services de sécurité contribue à leur affaiblissement. Un accord de paix consacrant l'intégration collective des rebelles au sein de l'armée anéantirait les efforts visant à construire une armée nationale forte, dissuasive et loyale, capable de protéger notre territoire et notre peuple. Il est absolument essentiel de mettre fin à la légitimation de l'usage des armes comme moyen d'accès au pouvoir politique. Toute tentative d'attribuer une responsabilité politique à des individus, simplement parce qu'ils ont commis des crimes ou menacé d'en commettre, détruit la démocratie et normalise le recours à la violence pour obtenir des avantages politiques. Cela doit cesser.

En novembre 2022, les députés congolais ont adopté une déclaration interdisant l'intégration d'éléments de groupes terroristes et autres groupes armés au sein des forces armées, de la police nationale et des autres services de sécurité de la RDC, afin de protéger les services de

sécurité nationale congolais de toute infiltration. Cette « Déclaration de principes » et les négociations en vue d'un accord de paix ont suscité des inquiétudes quant à la possibilité d'une réintégration d'éléments du M23 et de l'AFC dans l'armée et les institutions politiques de la RDC, ce qui constituerait une violation de cette résolution.

La « Déclaration de principes » prévoit la création d'un mécanisme conjoint de lutte contre les groupes armés. Cela suscite des inquiétudes quant à la reprise des opérations militaires rwandaises en RDC, qui pourrait raviver l'instabilité et servir de prétexte pour justifier une présence armée du Rwanda dans l'est du pays. L'organisation de la société civile LUCHA a exprimé ses inquiétudes, rappelant que les précédents dialogues avec les rébellions armées soutenues par des États étrangers, notamment l'AFDL, le M23, le RCD et le CNDP, n'ont pas permis d'instaurer la paix au Congo, mais ont plutôt abouti à des accords consacrant l'impunité totale pour les crimes graves commis contre les civils, le démantèlement progressif des forces de sécurité par l'intégration collective de rebelles mêlés à leurs partisans étrangers, et un accès non démocratique au pouvoir politique. Le mouvement citoyen Filimbi a exprimé les mêmes inquiétudes, déclarant : « Pas de mixage ou d'intégration politique des groupes armés ; aucune amnistie ne doit être accordée pour les crimes graves ».

Une crise existentielle pour la République démocratique du Congo

En conclusion, les déclarations et les actions des puissants impliqués, le processus antidémocratique suivi et les résultats probables de cette négociation, tels qu'indiqués dans la « Déclaration de principes », nous amènent à conclure que tout accord négocié finira par affaiblir la souveraineté de la RDC sur ses propres terres, ressources, gouvernance, économie et armée. Nous anticipons, au contraire, qu'il fournira un cadre pour légitimer les accaparements illicites de ressources et de pouvoir actuellement en cours par le Rwanda, le M23, l'AFC et leurs autres alliés, y compris les puissances occidentales qui convoitent les minerais de la RDC et soutiennent financièrement le Rwanda.

Il s'agit d'une crise existentielle pour la RDC, et il faut y répondre comme telle.

#####

ANNEXE 2. Liste des références utilisées pour compiler nos préoccupations

US-led peace talks could boost Rwandan processing of Congo minerals, sources say

Les pourparlers de paix menés par les États-Unis pourraient stimuler le traitement des minéraux du Congo par le Rwanda, selon des sources

20-05-2025

<https://www.reuters.com/world/africa/us-led-peace-talks-could-boost-rwandan-processing-congo-minerals-sources-say-2025-05-20/>

A Goma, le M23 a organisé un culte d'actions de grâces 3 mois après la conquête de la ville

In Goma, the M23 organized a thanksgiving service 3 months after the conquest of the city.

18-05-2025

<https://grandslacsnews.com/posts/a-goma-le-m23-a-organise-un-culte-d-actions-de-graces-3-mois-apres-la-conquete-de-la-ville-9535>

DRC: US billionaire Erik Prince's firm hiring former French soldiers for security contract

RDC : la société du milliardaire américain Erik Prince recrute d'anciens militaires français pour un contrat de sécurité

12-05-2025

<https://www.africaintelligence.com/central-africa/2025/05/12/us-billionaire-erik-prince-s-firm-hiring-former-french-soldiers-for-security-contract,110446801-bre>

Déclaration des principes Kinshasa-Kigali : HRW juge impératif que le lien entre les conflits, les abus, la corruption et l'exploitation des ressources soit pris en compte pour éviter la violation des droits humains

Kinshasa-Kigali Declaration of Principles: HRW considers it imperative that the link between conflict, abuse, corruption and resource exploitation be addressed to avoid human rights violations

11-05-2025

<https://actualite.cd/2025/05/11/declaration-des-principes-kinshasa-kigali-hrw-juge-imperatif-que-le-lien-entre-les>

Discussions sur l'accord de paix dans l'Est de la RDC : l'UE insiste sur des mécanismes forts de justice internationale lors de la mise en œuvre des futurs accords

Discussions on the peace agreement in eastern DRC: EU insists on strong international justice mechanisms in the implementation of future agreements

11-05-2025

<https://actualite.cd/2025/05/11/discussions-sur-laccord-de-paix-dans-lest-de-la-rdc-lue-insiste-sur-des-mecanismes-forts>

Déclaration d'Anaëlmarlon Luzayamo, analyste politique, diffusée sur WhatsApp

Statement by Anaëlmarlon Luzayamo, political analyst, circulated on WhatsApp
retrieved on 09-05-2025

Trump administration ruthlessly pursues of mineral wealth in growing competition with China

L'administration Trump poursuit impitoyablement l'exploitation des richesses minérales dans une concurrence croissante avec la Chine

08-05-2025

<https://peoplesdispatch.org/2025/05/08/trump-administration-ruthlessly-pursues-of-mineral-wealth-in-growing-competition-with-china/>

Caricature : les ressources minières congolaise au cœur d'un partenariat entre Kinshasa et Washington

Caricature: Congolese mining resources at the heart of a partnership between Kinshasa and Washington

05-05-2025

<https://actualite.cd/2025/05/05/caricature-les-ressources-minieres-congolaise-au-coeur-dun-partenariat-entre-kinshasa-et-washington>

Accords de principes RDC-Rwanda : "Je suis confiant que l'ensemble des parties prenantes qui vont façonner ces futurs accords de paix puissent aussi réserver l'attention nécessaire au principe de la redevabilité" (Maxime Prévot)

DRC-Rwanda Agreements of Principles: "I am confident that all stakeholders who will shape these future peace agreements can also pay due attention to the principle of accountability" (Maxime Prévot)

02-05-2025

<https://actualite.cd/2025/05/02/accords-de-principes-rdc-rwanda-je-suis-confiant-que-lensemble-des-parties-prenantes-qui>

Questions abound as Rwanda, DRC, and the US ink peace-minerals deal

Les questions abondent alors que le Rwanda, la RDC et les États-Unis signent un accord sur les minéraux de la paix

02-05-2025

<https://www.thenewhumanitarian.org/cheat-sheet/2025/05/02/unrwa-hearings-kashmir-tensions-and-us-mineral-deals-cheat-sheet>

Déclaration du Dr Homer Boulakali, publiée par James MUKESHABA et diffusée sur WhatsApp

Statement by Dr. Homer Boulakali, posted by JAMES MUKESHABA and circulated on WhatsApp retrieved on 29-04-2025

Signature de la déclaration des principes pour la paix en RDC : les Kinois expriment des doutes sur les résultats

Signing of the Declaration of Principles for Peace in the DRC: Kinshasa Women Express Doubts About the Results

29-04-2025

<https://actualite.cd/index.php/2025/04/29/signature-de-la-declaration-des-principes-pour-la-paix-en-rdc-les-kinois-expriment-des-doutes-sur-les-resultats>

Déclaration des principes entre Kinshasa et Kigali: pessimiste sur une issue du conflit, l'opposition pense que l'initiative des USA profitera davantage au Rwanda

Declaration of Principles between Kinshasa and Kigali: Pessimistic about the outcome of the conflict, the opposition believes that the US initiative will benefit Rwanda more

28-04-2025

<https://actualite.cd/2025/04/28/declaration-des-principes-entre-kinshasa-et-kigali-pessimiste-sur-une-issue-du-conflit>

Est de la RDC: Des opposants « indignés face à la précipitation de Kinshasa de prendre de nouveaux engagements avec le Rwanda »

Eastern DRC: Opponents “outraged by Kinshasa’s rush to make new commitments with Rwanda”

28-04-2025

<https://actualite.cd/2025/04/28/est-de-la-rdc-des-opposants-indignes-face-la-precipitation-de-kinshasa-de-prendre-de>

Guerre d'agression dans l'est de la RDC : l'Armée rwandaise et ses supplétifs du M23-AFC foulent au pied les accords de Doha et Washington et se renforcent au Nord et Sud-Kivu

War of aggression in eastern DRC: Rwandan army and its M23-AFC auxiliaries flout Doha and Washington agreements and strengthen their positions in North and South Kivu

28-04-2025

<https://www.opinion-info.cd/politique/2025/04/28/guerre-dagression-dans-lest-de-la-rdc-larmee-rwandaise-et-ses-suppletifs-du>

Dialogue entre Kinshasa et l'AFC/M23 : la Lucha met en garde contre des accords de paix récompensant les criminels au détriment des victimes

Dialogue between Kinshasa and the AFC/M23: Lucha warns against peace agreements that reward criminals at the expense of victims

27-04-2025

<https://actualite.cd/2025/04/27/dialogue-entre-kinshasa-et-lafcm23-la-lucha-met-en-garde-contre-des-accords-de-paix>

RDC-Rwanda : Denis Mukwege appelle à la vigilance après la signature de la déclaration de principes à Washington

DRC-Rwanda: Denis Mukwege calls for vigilance after the signing of the Declaration of Principles in Washington

27-04-2025

<https://www.therwandan.com/fr/rdc-rwanda-denis-mukwege-appelle-a-la-vigilance-apres-la-signature-de-la-declaration-de-principes-a-washington/>

RDC-Rwanda : signature d'un accord à Washington sous l'égide du Département d'État américain

DRC-Rwanda: Agreement signed in Washington under the auspices of the US State Department
25-04-2025

<https://www.therwandan.com/fr/rdc-rwanda-signature-dun-accord-a-washington-sous-legide-du-departement-detat-americain/>

Rwanda–U.S. Minerals Deal: Strategic Partnership or Cover for Cross-Border Resource Exploitation?

Accord minier entre le Rwanda et les États-Unis : partenariat stratégique ou couverture pour l'exploitation transfrontalière des ressources ?

24-04-2025

<https://www.therwandan.com/rwanda-u-s-minerals-deal-strategic-partnership-or-cover-for-cross-border-resource-exploitation/>

Guerre en RDC : Le gouvernement et le M23 conviennent d'une trêve devant aboutir à un cessez-le-feu

War in the DRC: The government and the M23 agree to a truce that should lead to a ceasefire
23-04-2025

<https://grandslacsnews.com/posts/guerre-en-rdc-le-gouvernement-et-le-m23-conviennent-d-une-treuve-devant-aboutir-a-un-cessez-le-feu-9436>

Congolese activists decry US-Congo mineral deal

Des militants congolais dénoncent l'accord minier entre les États-Unis et le Congo

20-04-2025

<https://peoplesdispatch.org/2025/04/20/congolese-activists-decry-us-congo-mineral-deal/>

Exclusive: Trump supporter Prince reaches deal with Congo to help secure mineral wealth

Exclusif : Prince, partisan de Trump, conclut un accord avec le Congo pour contribuer à sécuriser les richesses minérales

17-04-2025

<https://www.reuters.com/world/trump-supporter-prince-reaches-deal-with-congo-help-secure-mineral-wealth-2025-04-17/>

Mukwege critique les négociations directes entre la RDC et le M23 et appelle à une Conférence internationale pour la paix

Mukwege criticizes direct negotiations between the DRC and the M23 and calls for an international peace conference

17-03-2025

<https://www.therwandan.com/fr/mukwege-critique-les-negociations-directes-entre-la-rdc-et-le-m23-et-appelle-a-une-conference-internationale-pour-la-paix/>